



Élargissement du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein aux personnes âgées de 40 à 49 ans: Questions fréquemment posées pour fournisseurs de soins primaires

1. Pourquoi le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS) est-il élargi pour inclure les personnes âgées de 40 à 49 ans?

Le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS) est élargi pour inclure les femmes admissibles, les personnes bispirituelles, les personnes trans et les personnes non binaires âgées de 40 à 49 ans afin qu'elles puissent avoir un meilleur accès au dépistage du cancer du sein et profiter des avantages du dépistage organisé, comme la notification des résultats du test de dépistage.

2. Quelles sont les recommandations sur le dépistage des personnes âgées de 40 à 49 ans (admissibilité, test de dépistage, intervalle de dépistage)?

Les recommandations sur le dépistage des personnes âgées de 40 à 49 ans sont les mêmes que pour celles des personnes âgées de 50 à 74 ans.

Le dépistage du cancer du sein dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein sera offert aux femmes, aux personnes bispirituelles, trans et non binaires âgées de 40 à 74 ans qui :

- ne présentent aucun nouveau symptôme de cancer du sein;
- n'ont aucun antécédent personnel de cancer du sein;
- n'ont pas subi de mastectomie;
- n'ont pas eu de mammographie de dépistage au cours des 11 derniers mois;
- Sont transféminines et ont utilisé des hormones féminisantes pendant au moins cinq années consécutives,

La plupart des personnes âgées de 40 à 49 ans qui décident de subir un dépistage et qui présentent un risque moyen de développer un cancer du sein devraient avoir une mammographie tous les deux ans. Les personnes âgées de 40 à 49 ans qui présentent un risque accru de développer un cancer du sein en raison de leurs antécédents personnels ou familiaux ou des résultats de leur mammographie seront rappelées dans un an.

3. Quelle est la recommandation du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein pour les personnes âgées de 40 à 49 ans?

Les personnes âgées de 40 à 49 ans devraient prendre une décision éclairée à savoir si le dépistage du cancer du sein est une bonne chose pour eux. En général, les personnes âgées de 40 à 49 ans sont moins susceptibles de développer un cancer du sein que les personnes âgées de 50 à 74 ans, de sorte que l'équilibre entre les bienfaits et les méfaits potentiels du dépistage du cancer du sein peut être différent pour les personnes âgées de 40 à 49 ans que pour les personnes âgées de 50 à 74 ans.

Le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein encourage les personnes âgées de 40 à 49 ans à discuter du dépistage du cancer du sein, des bienfaits et des méfaits potentiels du dépistage, du risque personnel de développer un cancer du sein et de ce qui compte le plus pour elles lorsqu'il s'agit de prendre soin de leur santé.

Les personnes peuvent parler à leur fournisseur de soins primaires ou à un navigateur Santé811 en composant le 811. Les spécialistes de la prévention, qui sont présents dans certaines collectivités, peuvent aussi aider les personnes âgées de 40 à 49 ans afin de prendre une décision éclairée à savoir si le dépistage du cancer du sein leur convient. Les spécialistes de la prévention se trouvent principalement dans les collectivités où les populations sont mal desservies et en quête d'équité.

Pour aider les personnes âgées de 40 à 49 ans à comprendre leur risque personnel de développer un cancer du sein et les mesures qu'elles peuvent prendre pour réduire ce risque, elles peuvent visiter le site : mycanceriq.ca/Cancers/Breast et remplir le questionnaire en ligne.

4. Pourquoi encourage-t-on les personnes âgées de 40 à 49 ans à discuter du dépistage du cancer du sein avant qu'elles ne subissent un dépistage?

Le risque de développer un cancer du sein et l'équilibre entre les bienfaits et les méfaits potentiels du dépistage du cancer du sein peuvent être différents pour les personnes âgées de 40 à 49 ans que pour les personnes âgées de 50 à 74 ans. Parler à un fournisseur de soins primaires, à un navigateur Santé811 ou à un spécialiste de la prévention de leur risque personnel de développer un cancer du sein, les bienfaits et les méfaits potentiels du dépistage du cancer du sein et ce qui compte le plus pour elles lorsqu'il s'agit de prendre soin de leur santé peut aider les personnes âgées de 40 à 49 ans à prendre une décision éclairée à savoir si le dépistage du cancer du sein leur convient.

5. Quels sont les bienfaits et les méfaits potentiels du dépistage pour les personnes âgées de 40 à 49 ans?

Quel que soit l'âge de la personne, le dépistage régulier du cancer du sein peut avoir des bienfaits et des méfaits potentiels.

Avantages potentiels du dépistage régulier du cancer du sein:

- Le dépistage permet de détecter le cancer du sein à un stade précoce, ce qui peut signifier que:
 - Le traitement a de meilleures chances de fonctionner.
 - Le traitement peut être moins intensif ou invasif.
 - Le risque de mourir du cancer du sein est moindre.

Méfaits potentiels du dépistage régulier du cancer du sein:

- Le résultat d'un test de dépistage peut parfois être anormal lorsqu'une personne n'est pas réellement atteinte d'un cancer (un faux positif). Cela nécessiterait de faire des tests supplémentaires.
- Le dépistage peut permettre de déceler un cancer qui n'aurait jamais causé de dommages s'il n'avait pas été traité (surdiagnostic). Cela pourrait donner lieu à une chirurgie ou à un traitement qui n'est pas nécessaire.

Cependant, le risque de développer un cancer du sein augmente généralement avec l'âge et l'équilibre entre les bienfaits et les méfaits potentiels d'un dépistage régulier du cancer du sein peut être différent pour les personnes âgées de 40 à 49 ans que pour les personnes âgées de 50 à 74 ans. Exemple :

- Un à deux décès liés au cancer du sein peuvent être évités à partir du dépistage à 40 ans plutôt qu'à 50 ans (pour 1 000 personnes sur une durée de vie de dépistage).

- Les personnes qui commencent à subir un dépistage à 40 ans reçoivent 519 résultats faux positifs de plus et subissent 62 biopsies supplémentaires inutiles au cours de leur vie à comparer avec les personnes qui commencent à subir un dépistage à 50 ans.
- Deux cas de cancer du sein de plus sont diagnostiqués chez les personnes qui commencent le dépistage à 40 ans qu'à 50 ans.

Ces données se trouvent également dans le guide sur la conversation sur le dépistage du cancer du sein intitulé « **Aider les personnes âgées de 40 à 49 ans à décider si elles doivent subir un dépistage du cancer du sein** ».

Source de données : Trentham-Dietz A, Chapman CH, Jayasekera J, et al. Collaborative Modeling to Compare Different Breast Cancer Screening Strategies :A Decision Analysis for the US Preventive Services Task Force. JAMA. Document publié en ligne le 30 avril 2024. doi:10.1001/jama.2023.24766 <https://jamanetwork.com/journals/jama/fullarticle/2818285>

6. Les personnes âgées de 40 à 49 ans ont-elles besoin d'une recommandation d'un fournisseur de soins primaires pour faire l'objet d'un dépistage dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein?

Les personnes âgées de 40 à 49 ans qui sont admissibles au Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS) et qui décident de subir un test de dépistage n'ont pas besoin d'être aiguillées par un fournisseur de soins primaires. Tout comme les personnes âgées de 50 à 74 ans, les personnes âgées de 40 à 49 ans peuvent se présenter en prenant un rendez-vous directement sur un site du PODCS. L'auto-aiguillage permet aux personnes qui n'ont pas de fournisseur de soins primaires et qui choisissent de subir un test de dépistage d'avoir accès au dépistage du cancer du sein et à un soutien pour le suivi diagnostique, au besoin.

7. Comment gèrera-t-on les délais d'attente pour les rendez-vous de mammographie lorsque les personnes âgées de 40 à 49 ans deviennent admissibles au dépistage du cancer du sein?

Le site Web de déclaration des temps d'attente de l'Ontario fera état des délais d'attente pour les rendez-vous de mammographie aux centres du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS). Ainsi, les personnes auront la possibilité de chercher des centres du PODCS et de prendre un rendez-vous à un endroit où le temps d'attente sera plus court s'ils le désirent.

8. Les femmes enceintes ou qui allaitent peuvent-elles bénéficier d'un dépistage dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein?

Oui, les femmes enceintes ou qui allaitent peuvent bénéficier d'un dépistage dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS). Le dépistage par mammographie pendant la grossesse ou l'allaitement est sûr et efficace. Les fournisseurs de soins primaires doivent discuter des possibilités de dépistage du cancer du sein avec les femmes enceintes ou allaitantes, ainsi que des signes et des symptômes du cancer du sein associé à la grossesse.

Les personnes qui choisissent de **ne pas** subir de test de dépistage pendant leur grossesse peuvent commencer à le faire trois mois après l'accouchement, même si elles allaitent. Les personnes qui choisissent de **ne pas** subir de test de dépistage avant d'avoir terminé d'allaiter peuvent reprendre le dépistage en fonction de leur intervalle de dépistage approprié (p. ex., 1 ou 2 ans).

(Remarque : Ces directives ne s'appliquent qu'aux participants au programme PODCS à risque moyen.)

9. Comment les personnes âgées de 40 à 49 ans peuvent-elles participer au Programme ontarien de dépistage du cancer du sein?

Pour participer au Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS), les personnes âgées de 40 à 49 ans peuvent prendre rendez-vous pour subir un dépistage dans un centre du PODCS.

Si une personne âgée de 40 à 49 ans a subi un dépistage avant le 8 octobre 2024, elle devra prendre rendez-vous dans un site du PODCS lorsqu'elle doit faire sa prochaine mammographie afin d'être admissible au programme. Elle ne sera pas automatiquement inscrite.

10. Les personnes âgées de 40 à 49 ans recevront-elles des lettres (invitations, résultats, renseignements sur la densité mammaire et lettres de rappel)?

À compter du 8 octobre 2024, les personnes admissibles âgées de 40 à 49 ans qui décident de subir un test de dépistage du cancer du sein recevront par la poste des lettres provenant de Santé Ontario (Action Cancer Ontario) qui contiennent les résultats normaux et des renseignements sur la densité mammaire et l'intervalle de rappel.

À l'avenir, le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS) enverra également des lettres de rappel aux personnes âgées de 40 à 49 ans pour leur dire quand elles devraient être évaluées de nouveau. Ces lettres seront lancées dans le cadre des améliorations futures du programme, et le calendrier n'a pas encore été confirmé. Après le lancement, le PODCS évaluera également la possibilité d'envoyer des lettres pour aviser les personnes âgées de 40 à 49 ans qu'elles sont admissibles au dépistage du cancer du sein.

11. Comment les personnes âgées de 40 à 49 ans qui décident de subir un test de dépistage dans le cadre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein obtiendront-elles leurs résultats?

Les personnes âgées de 40 à 49 ans qui décident de subir un test de dépistage du cancer du sein à un centre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS) recevront une lettre par la poste provenant de Santé Ontario (Cancer Care Ontario) qui contient les résultats normaux ainsi que des renseignements sur la densité mammaire et l'intervalle de rappel.

Comme pour les processus existants du site du PODCS, si une personne âgée de 40 à 49 ans a un résultat de dépistage anormal, le centre du PODCS en informera son fournisseur de soins primaires et pourrait aider à coordonner un rendez-vous de suivi en temps opportun. Si une personne âgée de 40 à 49 ans reçoit un résultat anormal, mais qu'elle n'a pas de fournisseur de soins primaires, elle sera orientée vers un médecin ou un infirmier praticien qui pourra lui faire subir d'autres tests.

12. Qu'arrive-t-il si une personne âgée de 40 à 49 ans décide de ne pas subir de test de dépistage?

Les personnes admissibles âgées de 40 à 49 ans devraient prendre une décision éclairée à savoir si le dépistage du cancer du sein leur convient. Si une personne choisit de ne pas se faire dépister, elle peut changer d'avis n'importe quand.

Notez que les personnes admissibles qui ne commencent pas à passer un test de dépistage du cancer du sein lorsqu'elles sont dans la quarantaine recevront une lettre d'invitation au dépistage du cancer du sein de Santé Ontario (Action Cancer Ontario) lorsqu'elles auront 50 ans.

13. Quel est le rôle des fournisseurs de soins primaires dans le soutien des conversations sur le dépistage du cancer du sein avec les personnes de 40 à 49 ans?

Les fournisseurs de soins primaires peuvent aider les personnes âgées de 40 à 49 ans à prendre une décision éclairée à savoir si le dépistage du cancer du sein leur convient en discutant avec elles de leur risque personnel de développer un cancer du sein, des bienfaits et des méfaits potentiels du dépistage du cancer du sein et de ce qui compte le plus pour elles lorsqu'il s'agit de prendre soin de leur santé. Il est important de discuter du dépistage du cancer du sein parce que, de façon générale, les personnes âgées de 40 à 49 ans sont moins susceptibles d'en développer un. Par conséquent, l'équilibre entre les bienfaits et les méfaits potentiels du dépistage du cancer du sein peut être différent de ceux des personnes âgées de 50 à 74 ans.

Les fournisseurs de soins primaires doivent être prêts à entamer des discussions avec les personnes âgées de 40 à 49 ans qui souhaitent prendre une décision éclairée sur la question à savoir si le dépistage du cancer du sein leur convient.

La ressource « Aider les personnes âgées de 40 à 49 ans à décider si le dépistage du cancer du sein leur convient » a été élaborée pour aider les fournisseurs de soins primaires à discuter du dépistage du cancer du sein avec les personnes âgées de 40 à 49 ans.

14. Comment les spécialistes de la prévention peuvent-ils appuyer les conversations sur le dépistage du cancer du sein avec les personnes âgées de 40 à 49 ans?

Les spécialistes de la prévention travaillent en équipe dans un milieu de soins primaires pour aider les personnes à élaborer un plan de soins préventifs personnalisés. Ils sont principalement dans des collectivités où les populations sont mal desservies et en quête d'équité.

Les spécialistes de la prévention peuvent discuter avec des personnes âgées de 40 à 49 ans des risques de cancer du sein et de ce qui compte le plus pour elles lorsqu'il s'agit de prendre soin de leur santé afin de les aider à prendre une décision éclairée à savoir si le dépistage du cancer du sein leur convient. Les spécialistes de la prévention peuvent également aider les personnes qui choisissent de passer un test de dépistage du cancer du sein à trouver un centre du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein et à prendre un rendez-vous.

15. Comment les personnes de 40 à 49 ans peuvent-elles évaluer leur risque personnel de développer un cancer du sein?

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquemment diagnostiqué en Ontario, mais on constate que la plupart des cancers du sein apparaissent chez les personnes de 50 ans ou plus. Le risque de chaque personne d'avoir un cancer du sein diffère selon les facteurs de risque individuels. Les personnes peuvent consulter le site Web Mon QICancer (mycanceriq.ca/Cancers/Breast) pour comprendre comment leur risque de cancer du sein se compare à celui d'autres personnes du même groupe d'âge et obtenir des renseignements personnalisés sur la façon dont elles peuvent réduire leur risque d'être atteintes d'un cancer du sein. Comprendre son propre risque peut aider les personnes à décider si le dépistage du cancer du sein leur convient.

Les fournisseurs de soins primaires peuvent encourager les personnes âgées de 40 à 49 ans à remplir le questionnaire sur Mon QICancer. Comprendre son propre risque peut aider les personnes à décider si le dépistage du cancer du sein leur convient. Les fournisseurs de soins primaires peuvent également discuter des résultats du questionnaire lorsqu'ils abordent la question du dépistage du cancer du sein avec des patientes.

Pour en savoir plus, visitez le site Web [Mon QICancer](#). Mon QICancer est disponible en français et en anglais.

16. Quelles sont les ressources offertes pour les personnes âgées de 40 à 49 ans qui décident de subir ou non un dépistage?

Une nouvelle page Web du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS) sera mise à la disposition du public, ainsi que des liens vers des ressources et des renseignements sur le dépistage pour les personnes âgées de 40 à 49 ans.

La page Web portera sur les sujets suivants :

- Renseignements sur le dépistage du cancer du sein destinés précisément aux personnes âgées de 40 à 49 ans.
- Lien vers « Mon QICancer », un outil en ligne gratuit pour aider les personnes à comprendre leur risque personnel de développer un cancer du sein et ce qu'elles peuvent faire pour réduire ce risque.
- Renseignements généraux sur le PODCS.
- Renseignements sur la façon de prendre un rendez-vous pour un dépistage et de voir les délais d'attente pour les mammographies de dépistage.

Pour apprendre davantage sur le Programme ontarien de dépistage du cancer du sein et sur le dépistage du cancer du sein, les personnes âgées de 40 à 49 ans peuvent :

- Visiter le site Web du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein : cancercareontario.ca/fr/propos-action-cancer-ontario/programmes/programmes-depistage/programme-ontarien-depistage-cancer-sein
- Appeler le centre d'appels sur la santé de l'Ontario au 1-866-662-9233.

17. Quelles sont les ressources disponibles pour aider les fournisseurs de soins primaires à parler du dépistage du cancer du sein aux personnes âgées de 40 à 49 ans?

Au lancement, la page Web sur le [Résumé des recommandations sur le dépistage du cancer du sein](#) à l'intention des fournisseurs de soins primaires sera mise à jour pour refléter les recommandations sur le dépistage pour les personnes âgées de 40 à 49 ans.

Une ressource pour les fournisseurs de soins primaires « Aider les personnes âgées de 40 à 49 ans à décider si elles doivent subir un dépistage du cancer du sein » a été élaborée et sera affichée sur la page Web [« Ressources de dépistage pour les fournisseurs de soins de santé »](#). Cet outil fournit des renseignements sur le dépistage du cancer du sein pour les personnes âgées de 40 à 49 ans afin d'aider les fournisseurs de soins primaires à discuter du dépistage du cancer du sein avec leurs patientes.

Des webinaires de formation à l'échelle provinciale seront tenus avant le lancement pour apprendre davantage sur l'élargissement du PODCS aux personnes âgées de 40 à 49 ans.

En outre, une nouvelle page Web du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein (PODCS) sera mise à la disposition du public, ainsi que des liens vers des ressources et des renseignements sur le dépistage des personnes âgées de 40 à 49 ans. La page Web portera sur les sujets suivants :

- Lien vers une nouvelle page Web d'information pour aider les personnes âgées de 40 à 49 ans à prendre une décision éclairée à savoir si le dépistage du cancer du sein leur convient

-
- Lien vers « Mon QICancer », un outil en ligne gratuit pour aider les personnes à comprendre leur risque personnel de développer un cancer du sein et ce qu'elles peuvent faire pour réduire ce risque.
 - Renseignements sur le dépistage du cancer du sein destinés précisément aux personnes âgées de 40 à 49 ans.
 - Renseignements généraux sur le PODCS.
 - Renseignements sur la façon de prendre un rendez-vous pour un dépistage et de voir les délais d'attente pour les mammographies de dépistage.

18. Quand les personnes âgées de 40 à 49 ans peuvent-elles commencer à prendre des rendez-vous pour se faire dépister?

Les personnes âgées de 40 à 49 ans qui décident de subir un test de dépistage du cancer du sein peuvent commencer à prendre un rendez-vous aux centres du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein à compter du 8 octobre 2024.

- Pour trouver un centre du PODCS, allez à [santeontario.ca /lieux-de-depistage-du-cancer-du-sein](https://santeontario.ca/lieux-de-depistage-du-cancer-du-sein). Les rendez-vous peuvent également être effectués en appelant la ligne de prise de rendez-vous du PODCS au 1-800-668-9304. Les réservations en ligne ne sont pas disponibles actuellement.

Il y a également deux conseillers de santé mobiles qui offrent des services de dépistage aux collectivités éloignées par l'intermédiaire du Programme régional de cancérologie du Nord-Ouest (1-807-684-7777) et du Programme régional de cancérologie du Nord-Ouest de Hamilton Niagara Haldimand Brant (1-855-338-3131). Consultez la page [Dépistage mobile](#) pour obtenir de plus amples renseignements et pour prendre un rendez-vous.

Le transport vers les services de dépistage pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis est également offert dans le cadre du Programme des services de santé non assurés. Pour en savoir plus, communiquez avec un navigateur du Programme des services de santé non assurés local.

19. Comment les personnes peuvent-elles voir les délais d'attente pour les rendez-vous de mammographie dans les centres du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein?

Les personnes peuvent chercher les centres du Programme ontarien de dépistage du cancer du sein et voir les délais d'attente approximatifs des rendez-vous pour une mammographie de dépistage [santeontario.ca /lieux-de-depistage-du-cancer-du-sein](https://santeontario.ca/lieux-de-depistage-du-cancer-du-sein)

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible?
1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, info@ontariohealth.ca